

**INTEGRER UNE STRUCTURE D'ENTRAINEMENT
DU CREPS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
PROCEDURE A L'USAGE DES SPORTIFS (NOUVEAUX
ENTRANTS) ET DE LEURS FAMILLES**

Préambule :

Vous avez été détecté(e) par votre fédération pour intégrer une des structures d'entraînement du CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur. Vous trouverez ci-dessous les procédures de recrutement et de candidature mises en place par le CREPS (cette inscription est indépendante de celle qui sera menée par votre fédération sportive).

Toutes les formalités administratives d'inscription définitive se feront via le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), outil de suivi national des sportifs accompagnés dans le cadre des projets de performances fédéraux (PPF).

• **ETAPE 1 - Préparation à la commission d'admission interne (à partir de début mai) :**

Les documents nécessaires à l'étude de toute candidature doivent être directement adressés au responsable de la structure avec copie à florence.beline@creps-paca.sports.gouv.fr avant la commission d'admission interne (la date vous sera communiquée par le responsable de la structure) et au plus tard le 1^{er} juin.

Il s'agit des pièces suivantes :

- La fiche de candidature nouvel(le) entrant (en document joint).
- Les trois bulletins scolaires de l'année précédente (2018-2019).
- Les deux bulletins scolaires de l'année en cours (2019-2020)
- Le questionnaire médical de candidature (en pièce jointe à renvoyer uniquement à Medical.Antibes@creps-paca.sports.gouv.fr. ou par courrier à A.S WURTZ CREPS 50 avenue du 11 novembre 06600 ANTIBES
- Les vidéos « profilage » sont à déposer sur la plateforme dédiée (voir tutoriel joint et annexe 3 de ce document).

• **ETAPE 2 - Commission d'admission interne (du 1^{er} au 30 mai) :**

Votre dossier est étudié en commission d'admission interne. Les aspects sportifs, scolaires et médicaux seront évoqués. **Aucune candidature ne sera prise en compte sans avoir fourni les documents nécessaires.**

• **ETAPE 3 - Commission d'admission scolaire (fin mai-début juin) :**

Pour les sportifs scolarisés, les dossiers retenus en commission d'admission interne seront présentés aux chefs des établissements partenaires.

• **ETAPE 4 - Admission et inscription au CREPS (début juin) :**

Vous serez informés des résultats des commissions par le responsable de pôle.

En cas d'admission, celle-ci sera suivie de la réception d'un mail vous indiquant la procédure à suivre.

Une fois ces informations validées, vous recevrez vos identifiants et mot de passe vous permettant d'accéder à la plateforme PSQS tout au long de l'année (envoi par webmaster@infoshn.fr). Merci de les conserver précieusement.

• **ETAPE 5 - Admission et inscription scolaire (début juin) :**

- **Inscription au collège :**

Le dossier d'inscription pour le collège Fersen vous sera transféré par nos soins et devra nous être retourné correctement renseigné pour confirmer l'entrée de votre enfant dans l'établissement scolaire avant le 30/06/20. Les collégiens du pôle France gymnastique devront se rapprocher de Monsieur KLEIN pour valider leur inscription au collège Sydney Bechet.

- **Inscription au lycée Audiberti (voir annexe1):**

Le dossier d'inscription pour le lycée doit impérativement être complété pour confirmer l'entrée de votre enfant dans l'établissement scolaire. Pour ce faire, vous devez vous connecter au site du lycée <http://www.lyceeaudiberti.fr/> dans la "rubrique Sportif Haut-Niveau" (lien fonctionnel mis en ligne courant juin) et retourner le dossier directement au lycée.

• **ETAPE 6 – Préparation de la rentrée (courant juillet) :**

Vous recevrez un mail vous informant de l'organisation de la rentrée.

Toute l'année :

L'outil PSQS sera notre lien tout au long de l'année. Vous devez veiller à actualiser les données et indiquer tout changement dans la base.

Vous serez destinataire, via cet outil, de nombreuses informations (communications générales absences, bilans trimestriels...)

Date limite de retour des dossiers CREPS: le 26/06/2020

PROGRAMME RENTRÉE DES STRUCTURES DU CREPS D'ANTIBES

LE DIMANCHE 30 AOUT 2020 :

- **10H-12H** réunions des externes
- **13H30** rentrée des internes
- **14H30** réunion d'information des parents des internes

LE LUNDI 31 AOUT 2020 :

- Journée d'intégration des sportifs internes.

MARDI 1^{er} septembre 2020 :

- Rentrées scolaires.

ANNEXE 1

SCOLARITE ET ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Collège et lycée :

- Choix des langues vivantes : pour bénéficier d'emplois du temps optimisés, il est vivement conseillé de choisir la formule suivante : LVA anglais / LVB espagnol.
Tout autre LV se fera par le CNED à la charge des familles.

Lycée Audiberti : choix des spécialités ouvertes aux sportifs pour pouvoir optimiser les emplois du temps :

- Pour les **entrées en classes de 1^{ère} générale en 2020-2021**, vous trouverez ci-dessous les combinaisons d'enseignements de spécialités (3) proposées par le lycée Audiberti

- Maths / Physique-Chimie / SVT
- Maths / Sciences Economiques et Sociales / SVT
- Maths / Sciences Economiques et Sociales / Histoire Géo Sciences Politiques
- Anglais / Sciences Economiques et Sociales / Histoire Géo Sciences Politiques
- Anglais / Sciences Economiques et Sociales / SVT

- **rentrée en terminales SHN 2020-2021 et 2021-2022** combinaisons d'enseignements de spécialités (2) proposées par le lycée Audiberti

- Maths / Physique-Chimie
- Maths / SVT
- Maths / Sciences Economiques et Sociales
- Maths / Histoire Géo Sciences Politiques
- Anglais / Sciences Economiques et Sociales
- Anglais / Histoire Géo Sciences Politiques
- Anglais / SVT

- A titre exceptionnel, pour les entrées en classes de **terminale générale 20.21** certains SHN pourront faire l'objet de formules dérogatoires sur décision de la cheffe d'établissement.

ANNEXE 2

CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

	DATE DE DEPART DU CREPS	DATE DE RETOUR AU CREPS
RENTREE SCOLAIRE		Dimanche 30 aout 2020
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Vendredi 16 octobre 2020 (Structures voile, tir et PE basket)	Dimanche 1er novembre 2020
VACANCES DE NOEL (fermeture du CREPS)	Vendredi 18 décembre 2020 (toutes structures)	Dimanche 03 janvier 2021
VACANCES D'HIVER	Vendredi 19 février 2021 (Structures voile, tir et PE basket)	Dimanche 07 mars 2021
VACANCES DE PRINTEMPS	Vendredi 23 avril 2021 (Structures voile, tir et PE basket)	Dimanche 09 mai 2021
FIN D'ANNEE SCOLAIRE	Vendredi 02 juillet 2021 (toutes structures) sauf si examens scolaires	

ANNEXE 3

TESTS PROFILAGE POUR CANDIDATURE EN STRUCTURE CREPS PACA site d'Antibes

2020-2021

ATTENTION ! Vous devez lire attentivement le tutoriel qui vous a été transmis afin de réaliser et transmettre correctement les vidéos des 2 tests demandés.

L'objectif des tests de profilage dynamique pratiqués lorsque qu'un sportif postule à une entrée dans un pôle ou une structure du CREPS PACA site d'Antibes, est d'établir une cartographie des ses capacités de mobilités articulaires, de souplesse et de force musculaire minimale nécessaires à toutes pratiques sportives de compétition, qu'elles soient terrestres ou aquatiques.

Ces tests individuels simples, vont également permettre d'identifier les préférences motrices, les déséquilibres, les forces et/ou les faiblesses potentiels du sportif.

Couplés aux examens cliniques réalisés par les médecins et les kinésithérapeutes du CREPS, la finalité est d'accompagner et d'orienter au mieux les sportifs et les entraîneurs, dans une démarche d'athlétisation préventive, individuelle veillant ainsi à limiter les processus de blessures.

Objectifs des deux tests :

1) Le test OVER HEAD SQUAT

Ce test sert à repérer :

- La **mobilité** et la **stabilité** des hanches et des épaules.
- Le **contrôle postural**, la **stabilité** pelvienne et abdominale.
- La **stabilité bilatérale** des hanches, des genoux et des chevilles.

2) PUSH-UP

Ce test sert à repérer :

- La stabilisation **réflexe du « core »** (*charnière lombo-sacré*).
- La force et la **stabilisation de la ceinture scapulaire** et les « asymétries » de cette dernière.

Les vidéos des exercices peuvent être prises avec votre téléphone. Vous pouvez échouer sur la réalisation de l'exercice N°2. La vidéo peut être transmise avec une situation d'échec sur l'exercice car il sera alors possible d'analyser les raisons de non-réalisation de l'exercice.

Les vidéos réalisées doivent être déposées sur la plateforme indiquée sur le tutoriel transmis.

En cas de difficulté, vous pouvez joindre envoyer un message à Christophe.Keller@creps-paca.sports.gouv.fr